

ENTREPRISES MASART
KIGALI.

RUHENGARI



/ FACTURE /

Le Gouvernement du Rwanda-Urundi

DOIT

N° 61/52/C.R. II3.

Kigali, le 17 AVRIL 1952.

Construction d'une maison d'habitation à Ruhengeri
suivant cah. spéc. Charg. N° 37/TP de 1951
plan II3

Total entreprises : 1.041.367,50 Frs

AVANCEMENT DES TRAVAUX/

- 1/ Maçonnerie élévation briques
- 2/ " " moellons taillés
- 3/ Béton armé

81.000 Frs.

42.600 -

83.600 -

207.200 Frs/

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de

D UX CENT SEPT MILLE D'UX CENTS Francs.

Le Fonctionnaire dirigeant,
Mr NEVEJANS,

L'Entrepreneur,
E. MASSART,

Payer à l'ordre de la Banque Commerciale du Congo à Usimbura
Fait à Kigali, le 17 AVRIL 1952,